Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation

Avril 2012





Le contenu de la présente publication a été rédigé par le Conseil du statut de la femme.

Remerciements

Ce document n'aurait pu prendre forme sans la collaboration des ressources et maisons d'hébergement, notamment celles membres du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Coordination de la rédaction

Linda Guy

Recherche et rédaction

Catherine Bourgault

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger, Nathalie Savard

Révision linguistique

Lucie Truchon

Conception graphique et mise en page

Guylaine Grenier

Date de parution

2012-04-19

Éditeur

Conseil du statut de la femme Direction des bureaux régionaux 800, place d'Youville, 3° étage Québec (Québec) G1R 6E2 Téléphone : 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851 www.placealegalite.gouv.qc.ca

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012 ISBN: 978-2-550-64642-6 (version électronique)

© Gouvernement du Québec

Table des matières

Ava	nt-pr	opos	4
1.	Que	elques considérations méthodologiques et théoriques	5
	1.1	Méthodologie	5
	1.2	L'itinérance en théorie	5
2.	Le c	dénombrement des personnes itinérantes à Montréal	8
	2.1	La proportion de femmes itinérantes.	8
	2.2	Évolution du portrait de l'itinérance à Montréal	9
3.	Les lieux d'hébergement pour femmes en difficulté ou en situation d'itinérance à Montréal		
	3.1	Les places dans le réseau de l'îtinérance	10
	3.2	Les places pour femmes dans les refuges	11
	3.3	Augmentation de la fréquentation et de la durée des séjours	12
	3.4	Augmentation du nombre de refus	12
	3.5	Les taux d'occupation	14
	3.6	Le nombre de femmes différentes hébergées	15
4.	Les	femmes hébergées : Qui sont-elles?	16
	4.1	Les femmes plus âgées.	16
	4.2	Les femmes handicapées	16
	4.3	Les jeunes femmes	18
	4.4	Les femmes violentées	20
	4.5	Les femmes autochtones	21
	4.6	Les femmes immigrées.	21
	4.7	Les femmes avec leurs enfants	22
En ç	guise	de conclusion	24
6	et de	réflexion	25
Bibl	iogra	phie	26
Λιıt	ras do	ocuments de référence sur l'itinérance	27

Avant-propos

Dans la perspective d'un forum public qui explore les particularités de l'itinérance au féminin, il semblait pertinent de s'intéresser non seulement à la problématique, mais tout autant aux femmes elles-mêmes¹. Ces femmes en difficulté, en situation précaire ou d'itinérance et sans-abri sont au cœur de cet exposé, afin de mieux voir pour permettre de mieux agir².

Mais où sont-elles? Partout. Qui sont-elles? Des femmes jeunes, moins jeunes et âgées, des femmes handicapées, des femmes immigrées, des femmes violentées, des mères. Combien sont-elles? Qui sait.

Grâce à l'aide et la collaboration de plusieurs personnes et de nombreux organismes, un portrait de ces femmes, quoique très partiel, a été dressé pour tenter de répondre aux questions évoquées. Cet aperçu de situation aborde brièvement quelques questions théoriques et méthodologiques, la question du dénombrement officiel des personnes itinérantes et l'hébergement pour femmes en difficulté ou en situation d'itinérance à Montréal. Outre ces éléments, l'aperçu s'attarde au portrait d'un échantillon de femmes en difficulté. Il a été réalisé sur la base des informations collectées auprès d'organismes communautaires montréalais qui offrent de l'hébergement aux femmes en difficulté, en situation précaire ou d'itinérance et sansabri, à ces femmes jeunes, moins jeunes et âgées, handicapées, immigrées et racisées, violentées ou mères.

¹ En termes de contenu, cette réflexion couvre un champ un peu plus vaste que le contenu de la présentation offerte le 21 mars 2012, dans le cadre du Forum public *Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes*, tenu à Montréal les 20 et 21 mars 2012, par la Table des groupes de femmes de Montréal et ses collaboratrices et collaborateurs.

² En référence au titre du Forum public : *Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes.*

Quelques considérations méthodologiques et théoriques

1.1 Méthodologie

En toute rigueur scientifique, certaines mises en garde et précisions s'imposent.

D'abord, la collecte et la comptabilisation des données ont présenté un certain nombre de contraintes et de difficultés : la collecte de l'information s'est effectuée sur une courte période de trois mois, la moitié des organismes contactés par le biais d'un message électronique a répondu à l'appel, tous les rapports annuels de gestion ne portent pas sur la même année de référence, certains organismes ne disposent pas d'un site Internet, etc. Par ailleurs, le portrait des femmes en difficulté traduit trop sommairement la réalité, parce que seulement un petit nombre de statistiques sur les femmes hébergées sont comptabilisées par les organismes.

À quelques exceptions près, les organismes considérés sont membres du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ou du Regroupement des Auberges du cœur du Québec³.

De plus, le portrait est constitué de différents angles couvrant parfois une même réalité et certaines ressources mixtes accueillent également des femmes et des jeunes filles, mais ne précisent pas le nombre de places qui leur sont respectivement réservées. Elles ne peuvent donc être comptabilisées dans le total et l'on peut supposer qu'il existe un nombre plus grand de places que ce qu'indiquent les chiffres présentés. Enfin, les statistiques présentées ne peuvent aucunement être généralisées ou considérées à titre de statistiques officielles sur la question.

1.2 L'itinérance en théorie

L'itinérance visible fait référence aux femmes « qui sont hébergées dans des foyers et des abris d'urgence et celles qui vivent l'expérience difficile de dormir dans des endroits inadéquats pour les personnes, comme les parcs et les fossés, les entrées de porte, les véhicules et les édifices désaffectés ». L'itinérance cachée réfère quant à elle aux femmes qui, pour ne pas être dans la rue, persistent à demeurer dans des milieux où elles sont exposées à des conflits familiaux et à de la violence, et qui n'ont pas d'autres endroits où se réfugier. Cette définition inclut également les femmes qui vivent dans une « pauvreté attribuable au logement », c'est-à-dire qui consacrent au logement une proportion si importante de leur revenu qu'elles ne peuvent plus combler leurs autres besoins essentiels, celles qui risquent d'être expulsées de leur logement sans avoir les moyens de se reloger, et enfin, celles qui vivent dans des édifices illégaux ou non sécuritaires physiquement ou encore dans des logements surpeuplés⁴.

³ Précisons qu'il existe d'autres regroupement, fédération ou alliance dont les membres offrent de l'hébergement, ainsi que d'autres qui ne sont pas en réseau.

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (2008), p. 11-12.

La définition en exergue est celle sur laquelle repose théoriquement cet aperçu, tout comme il est inspiré, entre autres, des nombreuses publications du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI).

Par ailleurs, la section portant sur les problèmes sociaux (Itinérance⁵) du site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) résume bien les travaux portant sur le phénomène qui font état de trois types d'îtinérance: situationnelle, cyclique et chronique.

L'itinérance situationnelle, ou transitoire, fait référence à la situation des personnes qui, momentanément, sont sans logement stable. Ces personnes sont les moins visibles : après un épisode passé sans abri, elles parviennent à se reloger et à établir de nouveaux contacts sociaux. Ce type d'itinérance serait le plus répandu. L'itinérance cyclique fait référence à la situation des personnes qui vont et viennent entre un logement et la rue. Elle se traduit par une répétition, plus ou moins régulière, des situations d'itinérance. L'itinérance chronique est la plus visible. Les personnes dans cette situation n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période.

Conditions de vie

Tous les chercheurs s'entendent pour dire que certaines conditions sociales, sous-jacentes, placent les femmes dans diverses situations d'inégalité susceptibles d'engendrer l'émergence de facteurs sociaux suffisamment importants pour mener à l'itinérance. On apprend également que les conditions dans lesquelles vivent les femmes constituent un terrain propice aux inégalités, et font que les femmes sont plus touchées et le sont plus durement.

Le phénomène des sans-abri reflète les conditions socioéconomiques qui prévalent à un moment donné dans une société⁶.

Bien connues, ces conditions sociales sous-jacentes sont notamment la structure genrée du marché du travail et de la sphère domestique et le genre comme modèle normatif sociétal, qui marginalise celles qui ne répondent pas aux normes.

L'itinérance s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs, sociaux et individuels, qui s'inscrivent dans la trajectoire de vie d'une personne. Les conséquences de ces facteurs sont susceptibles de prendre forme différemment et de nourrir, à des degrés divers, un processus de désaffiliation conduisant à l'itinérance.

En plus des conditions sous-jacentes qui préparent le terrain, diverses transformations sociales profondes, qui n'affectent pas indifféremment les femmes et les hommes, ont bouleversé le paysage au cours des dernières décennies: le virage ambulatoire, la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux, etc. L'effet conjugué de ces transformations sociales a fort probablement engendré l'augmentation du nombre de femmes en difficulté que l'on connaît aujourd'hui.

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sociaux/itinerance/index.php?itinerance-au-quebec&PHPSESSID=a57568cf97504443d6cb 794a389bd5ce.

⁶ Françoise-Romaine OUELLETTE (1989), p.19.

Conséquences et stratégies de survie

Selon Laberge, Morin et Roy (2000), peu importe les raisons qui y ont mené, l'itinérance oblige les femmes en difficulté à développer des stratégies de survie. Ces stratégies sont peu connues et les enjeux qui les soustendent, peu compris. Qui plus est, il existe autant de stratégies de survie (ou d'action, dans sa version moins péjorative) que de femmes en difficulté. Chaque situation particulière entraîne des stratégies de survie qui lui sont propres. Des stratégies, parce qu'il n'en existe rarement, voire jamais, qu'une seule.

Les femmes tentent généralement, du moins aussi longtemps que possible, de cacher leur situation pour éviter les conséquences que sont principalement la victimisation (liée à leur grande vulnérabilité), le jugement social, la perte de la garde des enfants et les pertes de revenu.

Pour éviter ces conséquences, elles adoptent diverses stratégies de survie, qui les rendent moins visibles, mais qui posent des risques pour leur santé (MTS, coupures de services, etc.), leur sécurité et leur intégrité et engendre un cercle vicieux de stigmatisation et de criminalisation. Les deux principales stratégies connues sont la prostitution et le vol à l'étalage, qui constituent des sources de revenus potentiels. Par ailleurs, les femmes, ayant beaucoup moins tendance à dormir dans la rue, adoptent quelquefois une autre stratégie. Elles s'entendent avec des partenaires masculins, qui leur assurent principalement un toit, pensant ainsi combler les besoins de protection et de stabilité, en échange de tout ce qu'il est possible d'imaginer⁷. Elles sont souvent victimes de violence physique et d'exploitation sexuelle et domestique.

La stratégie de survie la plus radicale est certainement celle où les femmes laissent leur allure physique se détériorer au point de les rendre repoussantes (sales, édentées, médiocrement vêtues, malodorantes, etc.) et ainsi réduire les risques d'agressions. D'autres adoptent l'agressivité comme moyen de défense pour éloigner autrui.

Oui sont-elles?

Ces quelques lignes offrent un début de réponse à la question Qui sont-elles?

Les femmes en difficulté sont des personnes fragilisées, pour une raison ou une autre. Les femmes n'ayant ni famille, ni lien solide, sont très vulnérables à vivre l'itinérance. Celles vivant dans une pauvreté extrême sont aussi très touchées. L'absence de ressource et de réseau social contribue à détériorer leurs conditions de vie, ce qui peut les entraîner dans un processus vers l'itinérance. Lorsqu'en plus se superposent à cette réalité une ou diverses problématiques de santé mentale, de toxicomanie ou autre dépendance, les difficultés augmentent de façon considérable.

Tous les êtres humains sont confrontés au cours de leur vie à des difficultés pouvant engendrer différents niveaux de détresse; les conditions dans lesquelles vivent les femmes exposent ces dernières à plusieurs de ces difficultés⁸.

Parmi les femmes qui présentent un niveau élevé de détresse psychologique, on retrouve une majorité (57,9 %) de femmes qui ont un conjoint, des enfants et un emploi⁹.

⁷ Des arrangements temporaires avec un « protecteur ».

⁸ Comité de travail sur les services de santé mentale offerts aux femmes (1997), p. 7.

⁹ Comité Femmes et Santé mentale (1998), p. 6.

L'itinérance au féminin est caractérisée par une multitude de choses : la violence conjugale, l'exclusion et la désaffiliation sociale, la pauvreté, le chômage, la difficulté à trouver un logement, la discrimination, un parcours individuel difficile, une instabilité permanente, un cumul de problèmes (santé mentale, toxicomanie, etc.). Et la liste n'est pas exhaustive.

2. Le dénombrement des personnes itinérantes à Montréal

Soulignons d'abord qu'en 2010 la directrice du CRI soulignait, à propos du dénombrement des personnes itinérantes, que « l'opération est problématique sur le plan méthodologique, car il s'agit de populations mouvantes et changeantes, observe Shirley Roy. De plus en plus de chercheurs renoncent au fantasme du recensement »¹⁰.

Aucun dénombrement à grande échelle des personnes itinérantes n'a été fait depuis l'Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, sous la direction de Louise Fournier, et publiée en mars 2001. Ce sont toujours les données couramment véhiculées.

Pour Montréal, les données indiquaient que, sur une période d'un an, 28 214 personnes différentes fréquentaient alors les différentes ressources pour sans-abri (refuges, soupes populaires, centres de jour). De ce nombre, 12 666 avaient connu des épisodes plus ou moins longs sans domicile fixe et 8 253 de ces personnes avaient fréquenté le réseau d'hébergement pour les personnes sans-abri.

2.1 La proportion de femmes itinérantes

Toujours selon ladite enquête, 22,8 % des différentes personnes qui fréquentaient alors les ressources pour personnes sans-abri, étaient des femmes. Or, les chiffres ne reflètent qu'une partie de cette population.

Souvent les femmes à la rue ne se retrouvent pas dans la rue¹¹.

Lorsqu'il est question de femmes en situation d'itinérance, on ne peut donc s'arrêter à la seule expérience de la rue, même si des femmes vivent des épisodes d'itinérance visible.

À partir de 1987, année internationale des sans-abri, la question est devenue à l'ordre du jour. Cet intérêt s'est traduit par un accroissement des connaissances générales, et ces connaissances ont mis en lumière les transformations du phénomène lui-même (rajeunissement, aggravation des difficultés associées à la vie itinérante, éparpillement géographique).

Vingt ans plus tard, Marie-Christine Plante (2007) démontre que les connaissances, quant au phénomène de l'itinérance au féminin, ont peu évolué. Il est vrai que le portrait d'aujourd'hui met davantage les femmes à l'avant-scène. Pourtant, la réalité de l'itinérance des femmes ne date pas d'hier. Déjà, en 1989, le Conseil du statut de la femme leur consacrait une publication *Femmes sans toit ni voix*. La littérature la plus récente confirme que, depuis 1989, les connaissances sur l'itinérance des femmes ont de fait peu évolué. Cela ne signifie toutefois pas que la réalité des femmes en difficulté, elle, n'a pas changé.

¹⁰ Journal L'UQAM, vol. XXXVII, n° 4 (18 octobre 2010).

¹¹ Lucie GÉLINEAU (2008), p. 20.

Depuis un an, le nombre de femmes sans-abri explose à un point tel que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a dû mettre sur pied en catastrophe un dortoir d'urgence, à la mi-décembre [1999], pour des dizaines de femmes qui se voient refuser l'accès à des refuges, faute de place¹².

En 2009, nous avons eu 1 000 demandes de plus que l'année précédente. Et ça ne dérougit pas depuis. On doit refuser environ 100 demandes par mois¹³.

À Montréal [2011], les refuges pour hommes disposent de 600 lits et un peu plus l'hiver, alors que les refuges pour femmes en comptent autour de 70^{14.}

...tous les lits pour femmes sont occupés chaque soir... [2011]¹⁵.

Selon Laberge, Morin et Roy (2000)¹⁶, « les femmes constitueraient le groupe de personnes itinérantes dont l'augmentation a été la plus significative des dernières années ». Il semble que, depuis 2000, le nombre de femmes en situation d'itinérance a encore augmenté. Parmi ces femmes, on retrouve un plus grand nombre d'autochtones, de femmes handicapées, de femmes immigrantes et réfugiées, de jeunes femmes et de femmes âgées.

Leur manière d'occuper l'espace traduit bien les rapports sociaux de sexe existants. Elles se font discrètes, lorsque cela leur est possible. Moins visible, leur situation apparaît donc moins spectaculaire. Cette invisibilité nous donne souvent l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de femmes itinérantes¹⁷.

Aujourd'hui, selon l'étude consultée, la proportion estimée de femmes en situation d'itinérance oscille entre 22,8 % et 40 %.

2.2 Évolution du portrait de l'itinérance à Montréal

Selon la Ville de Montréal, plusieurs éléments caractérisent l'évolution du portrait de l'itinérance à Montréal.

Traditionnellement concentrées au centre-ville, les personnes en situation d'itinérance se retrouvent de plus en plus dans d'autres arrondissements que Ville-Marie, notamment sur le territoire du Plateau-Mont-Royal, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans l'arrondissement Sud-Ouest. On dénote un vieillissement de la population itinérante et sans-abri, tout comme une plus grande présence de jeunes et de femmes, de personnes ayant des problèmes de santé mentale sévères et de membres des Premières Nations et Inuits. L'achalandage des refuges est en croissance constante à Montréal.

Et, particulièrement depuis 2010, les refuges ont connu une fréquentation hors du commun : cette dernière perdure désormais tout au long du printemps et se poursuit durant la période estivale, notamment en période de canicule.

Sarah-Maude LEFEBVRE (2010), « Les refuges sont inquiets. Le nombre de femmes sans abri explose à Montréal », 24H – Montréal, 7 janvier.

¹³ Radio-Canada.ca, 5 juillet 2010: http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2010/07/05/003-refuges-femmes-debordes.shtml.

¹⁴ Radio-Canada.ca, ²⁴ janvier ²⁰¹¹: http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/²⁰¹¹/01/²⁴/006-refuge-sans-abri.shtml.

¹⁵ Sarah BÉLISLE, « Achalandage monstre dans les refuges pour sans-abri », Journal de Montréal, 6 juillet 2011.

¹⁶ Laberge, Morin et Roy (2000), p. 83.

Marie-Josée LAMARRÉ (2000), « Choisir la rue : au-delà du mythe, les difficultés d'être citoyenne », Montréal, RAPSIM, Actes du Colloque du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, https://depot.erudit.org/id/000796dd.

L'attraction des grands centres urbains, comme Montréal, conjuguée à un certain anonymat et à une offre de services plus diversifiée qu'en région accentue aussi la concentration de certains groupes de personnes vivant dans une grande précarité ou dans la marginalité : les familles monoparentales, les personnes âgées ou handicapées, les nouveaux immigrants, les autochtones, les personnes vivant seules, les personnes itinérantes et celles aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance. Néanmoins, les autres régions de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal font aussi état d'une augmentation de la population en situation d'itinérance et d'une complexification de la problématique, particulièrement Laval et la Montérégie.

3. Les lieux d'hébergement pour femmes en difficulté ou en situation d'itinérance à Montréal

Faute de statistiques officielles récentes, pour répondre à la question Où sont-elles?, il faut s'intéresser spécifiquement aux différents lieux d'hébergement. L'objectif n'est pas de proposer une liste exhaustive des ressources offrant de l'hébergement aux femmes en difficulté, itinérantes ou sans-abri, bien que l'exercice présente de l'intérêt, mais plutôt d'estimer l'achalandage de certains d'entre eux.

3.1 Les places dans le réseau de l'itinérance

L'édition 2011 du Répertoire des ressources en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) dénombre 56 organismes membres qui gèrent 75 ressources en itinérance. Le répertoire inventorie :

- plus de 500 places dans les refuges;
- plus de 460 places d'hébergement à court et moyen terme;
- près de 420 places d'hébergement à long terme;
- près de 1 700 logements sociaux avec soutien communautaire.

Parmi ces ressources, 27 sont exclusivement destinées aux femmes; elles sont gérées par 18 organismes communautaires.

On y trouve 3 refuges, 10 ressources d'hébergement à court et moyen terme, 7 ressources d'hébergement à long terme et logement de transition et 7 ressources offrant du logement social avec soutien communautaire.

- Les 3 refuges offrent 45 places aux femmes.
- Les 10 ressources d'hébergement à court et moyen terme en offrent un total de 202 places d'hébergement.
- Les 7 ressources d'hébergement à long terme et logement de transition réservent 116 places aux femmes.
- Les 7 ressources offrant du logement social avec soutien communautaire dépannent 175 femmes.

Ces 27 ressources regroupent donc quelque 540 places réservées aux femmes sur le territoire montréalais. Chaque organisme ayant ses spécificités, la clientèle varie d'un organisme à un autre.

3.2 Les places pour femmes dans les refuges

La planification des services d'hébergement d'urgence destinés aux personnes en situation d'itinérance remonte à l'hiver 2002-2003. À l'initiative de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et de la Ville de Montréal, en collaboration avec leurs partenaires communautaires, ce dispositif vise à s'assurer que personne ne soit contraint de passer la nuit dehors par temps froid. Diverses mesures ont été prévues afin de maintenir une offre de places suffisante pour répondre aux besoins. La collaboration entre les divers partenaires permet de gérer efficacement et rapidement les demandes d'hébergement d'urgence. La veille quotidienne de l'utilisation des places disponibles fait partie des mesures déployées dans le cadre de ce dispositif.

Trois refuges offrent 45 places permanentes destinées exclusivement aux femmes: La Rue des femmes, Le Chaînon et le Pavillon Patricia Mackenzie de la Mission Old Brewery. Par ailleurs, et bien qu'il ne s'agisse pas d'un refuge, s'ajoute aussi Projets autochtones du Québec (PAQ) qui réserve 9 places d'urgence pour des femmes. En période de pointe, Le Chaînon et le Pavillon Patricia Mackenzie ajoutent des places d'appoint aux places permanentes.

À La Rue des femmes, il arrive aussi que l'on ajoute quelques lits pliants additionnels pour héberger quelques femmes supplémentaires. En conséquence, le taux d'occupation de l'hébergement d'urgence de la Maison Olga, gérée par La Rue des femmes, a atteint 167 % en 2010-2011.

Ressources pour femmes	Nombre de places d'urgence	Nombre de nuitées (16 décembre 2010 au 14 décembre 2011)	Nombre de nuitées (15 décembre 2011 au 5 février 2012)
Pavillon Patricia Mackenzie	30 et 10 de plus du 15 novembre au 30 avril	10 501 939	1 562 206
Le Chaînon	12 et 4 de plus du 1 ^{er} décembre au 31 mars	3 569 353	633 128
Projets Autochtones du Québec	9	1 855	219
La Rue des femmes	3	1 995	366
Total	68	19 212	3 114

Uniquement pour les 53 jours de la période du 15 décembre 2011 au 5 février 2012, on comptait 3 114 nuitées. Pour la même période en 2010-2011, 3 047 nuitées avaient été comptabilisées.

Il est impossible de savoir combien ces chiffres représentent de femmes différentes. Cependant, chacune de ces 22 326 demandes d'hébergement constitue la demande, à chaque fois, d'une femme en difficulté et sans toit.

Les femmes sans-abri, en situation d'itinérance chronique, sont aussi hébergées dans d'autres lieux. À titre d'exemple, 58 % de la clientèle de La Maison Marguerite correspond à cette problématique. Dans le réseau montréalais de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, la proportion est de 19 %. Elle est de 100 % parmi les jeunes filles de Passages.

3.3 Augmentation de la fréquentation et de la durée des séjours

La durée des séjours varie, en premier lieu, en fonction du type d'hébergement (refuge, court terme, long terme, etc.). Par ailleurs, les ressources de chaque type font état d'une augmentation des séjours, variable d'une ressource à l'autre. Or, la durée de séjour a une influence directe sur le nombre de places disponibles. Dans certains cas, la durée maximale de l'hébergement est illimitée ou à long terme (de 1 à 4 années), ce qui influence le roulement dans certaines ressources d'hébergement : certaines personnes pouvant occuper une place pendant plusieurs années. L'exemple le plus éloquent est sans doute la Maison Yvonne-Maisonneuve de la ressource Le Chaînon, réservée aux femmes de 55 ans et plus.

Voici quelques exemples d'augmentation des durées de séjour :

Ressource	Durée moyenne des séjours (année de référence la plus récente)	Durée moyenne des séjours (année de référence)
L'Escale pour Elle	40 jours (2010-2011)	28 jours (2009-2010)
La Maison du Réconfort	44 jours (2010-2011)	27 jours (2009-2010)
Le Chaînon (Unité court terme)	57 jours (2009-2010)	23 jours (2008-2009)
Maison Marguerite	29 jours (2010)	22 jours (2009)

3.4 Augmentation du nombre de refus

Toutes les ressources d'hébergement affirment qu'elles ont dû refuser un plus grand nombre de demandes d'hébergement que par le passé. Les chiffres qui suivent indiquent le nombre de demandes d'hébergement refusées pour manque de place par les ressources au cours d'une année. Ces chiffres ne représentent pas le nombre de femmes refusées, puisqu'elles peuvent avoir accusé un refus à plusieurs endroits et plusieurs fois au même endroit. Rappelons qu'il s'agit néanmoins, à chaque fois, d'une femme en difficulté, qu'elle le soit une ou plusieurs fois dans l'année.

Par ailleurs, le nombre total de demandes d'hébergement refusées est plus élevé que ce qu'indique le tableau, parce qu'il existe d'autres causes de refus que le manque de place. En effet, les ressources sont parfois contraintes de refuser des femmes qui ne répondent pas aux critères de la clientèle, des femmes prostituées, des femmes intoxiquées ou en « état de crise », des femmes avec leurs enfants, etc. Encore une fois, les causes de refus dépendent de la mission de la ressource d'hébergement.

Ressource	Femmes refusées par manque de place (année de référence la plus récente)	Refus par manque de place (autre année de référence)
Le Chaînon – Accueil de nuit	1 643 (2009-2010)	1 343 (2008-2009)
Le Chaînon – Court terme et unité de transition	3 948 (2009-2010)	
La Maison Marguerite	9 542 (2010)	7 238 (2009)
Auberge Madeleine	4 442 (2010-2011)	2 822 (2009-2010)
Passages	233 (2010-2011)	
La Rue des femmes (total)	3 020 (2010-2011)	21 % de plus qu'en 2009-2010 et 51 % de plus qu'en 2008-2009
La Maison Tangente	82 (2010-2011)	
La Dauphinelle	1 001 (2008-2009)	
Maison pour femmes immigrantes	65 (2010-2011)	
Total	23 976	-

Il est à noter que le tableau totalise 23 976 demandes d'hébergement refusées par seulement 8 organismes communautaires distincts. De plus, seulement pour les 12 maisons montréalaises de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, on dénombre 8 949 refus pour manque de place en 2010-2011.

3.5 Les taux d'occupation

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Ressource	Taux d'occupation
	%
La Maison Marguerite	99,7
L'Auberge Madeleine	96,0
Appartements l'Entre-Gens	100,0
La Dauphinelle	92,0
Le Chaînon (Accueil de nuit)	101,7
L'Escale pour Elle	97,6
Maison pour femmes immigrantes	88,0
Les Maisons de l'Ancre	93,5
Multi-Femmes	82,0
Pavillon Lise Watier	100,0
Brin d'Elles	100,0
Passage – Dépannage et dépannage humanitaire	101,0
Maison Olga	100,0
Centre Dalhia	100,0
Les Jardins du Y	100,0

3.6 Le nombre de femmes différentes hébergées

Encore une fois, le nombre de femmes différentes admises au cours de la plus récente année de référence par les ressources est éloquent.

Ressource	Nombre de femmes différentes
La Maison Marguerite	227
Auberge Madeleine	238
La Dauphinelle	92
Le Chaînon	558
Maison Yvonne-Maisonneuve	16
La Maison grise de Montréal	26
L'Escale pour Elle	46
Maison pour femmes immigrantes	51
Pavillon Patricia Mackenzie	560
Pavillon Lise Watier	29
Brin d'Elles	22
Passages	208
Maison Olga	507
Résidence du Y des femmes	47
Les Jardins du Y	21
Total	2 637

Ce sont 2 637 femmes différentes, en situation d'itinérance, qui ont eu besoin d'un toit. Elles représentent la clientèle de seulement 15 ressources d'hébergement pour femmes en difficulté.

4. Les femmes hébergées : Qui sont-elles?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes intéressées aux diverses dimensions qui les caractérisent d'un point de vue sociodémographique. Ces données doivent être systématiquement prises en compte, de façon transversale, afin de rendre justice à la réalité actuelle.

4.1 Les femmes plus âgées

Bien que la moyenne d'âge globale des femmes itinérantes se situe généralement entre 31 et 50 ans, le nombre de femmes plus âgées (51 ans et plus) en situation d'itinérance semble aussi grandissant.

Une seule ressource, la Maison Yvonne-Maisonneuve du Chaînon, accueille spécifiquement une clientèle de 55 ans et plus. Elle dispose de 15 places à long terme. Elle a reçu 25 demandes d'admission et pu héberger 16 femmes différentes au cours de l'année 2009-2010.

Ces femmes ont une moyenne d'âge de 63 ans : 6 d'entre elles ont entre 50 et 59 ans, 7 ont entre 60 et 69 ans, 2 ont entre 70 et 79 ans et une a entre 80 et 89 ans. Quatre locataires y résident depuis plus de 10 ans.

Où sont les autres?

- À La Dauphinelle : 9 femmes de 51 ans et plus, dont 4 de 61 ans et plus
- À La Maison Marguerite : 77 femmes (34 % des femmes hébergées) ont plus de 51 ans, 19 ont 61 ans et plus, 3 ont 71 ans et plus et 3 ont 81 ans et plus
- À La Maison grise de Montréal : 9 femmes de 50 ans et plus, dont une de 60 ans et plus
- À l'Auberge Madeleine : 31 femmes de 51 ans et plus, dont 10 de 60 ans et plus
- À l'accueil de nuit du Chaînon : 22 femmes de 60 à 69 ans et 5 de 70 ans et plus
- À l'unité court terme du Chaînon : 22 femmes de 60 ans et plus

4.2 Les femmes handicapées

Comme pour les femmes âgées, les femmes handicapées, principalement physiquement, dépendent d'abord du réseau de la santé et des services sociaux. Or, il semble que l'offre de services ne suffise pas. Elles vivent souvent, comme les femmes âgées, dans une situation de grande pauvreté et d'isolement.

Handicap physique

Le nombre de femmes présentant un handicap physique est aussi une réalité à laquelle sont confrontées les ressources d'hébergement, même si ces femmes sont moins présentes ou visibles. La majorité des organismes ne disposent cependant pas des installations requises, souvent faute de moyens financiers, et très peu d'entre elles relèvent cette information dans leurs statistiques.

Dans le réseau en itinérance, il existe deux logements adaptés occupés : dans le projet Brin d'Elles et Les jardins du Y des femmes de Montréal. Le premier étage de l'Auberge Madeleine est aussi accessible en fauteuil roulant.

L'Auberge Madeleine estime à 6 % la proportion de femmes présentant un handicap physique : non-voyance, surdité, paralysie, etc. Les seules autres statistiques disponibles parlent de problème physique ou de santé physique, sans toutefois préciser la nature de cette catégorie¹⁸. Si l'on se permet de supposer qu'elle correspond à un handicap physique, quelques organismes parlent de proportions variant de 5 % à 26,4 %.

À titre d'exemple, à La Maison Marguerite, 26,4 % de la clientèle a des problèmes de santé physique, au Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, la proportion est de 15 % et, à la Maison Tangente, la proportion est de 17 %.

Problématiques de santé mentale

Les problématiques de santé mentale sont, d'une part, beaucoup plus présentes, et d'autre part, davantage comptabilisées, et avec plus de détails. Il importe cependant, afin d'éviter toute forme de stigmatisation, de prendre en considération qu'un épisode dépressif, un trouble de comportement et une maladie mentale grave, dont la nature et les conséquences sont très différentes, se trouvent généralement dans la même catégorie.

Grâce à l'information disponible, on constate entre autres que les problématiques de santé mentale sont plus présentes chez les femmes présentant une forme d'itinérance chronique, en d'autres termes, les femmes qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période. De plus, les problématiques de santé mentale sont moins présentes chez les jeunes femmes. Il semble également que les problématiques soient de toute nature, mais souvent concomitantes.

Les proportions de femmes souffrant d'une problématique de santé mentale varient d'une ressource à l'autre. Certaines ressources d'hébergement comptabilisent distinctement les femmes ayant des idées suicidaires. Certaines étant spécialisées auprès des femmes sans-abri ou en situation d'itinérance visible, celles principalement touchées par les problèmes de santé mentale, la proportion de la clientèle présentant cette problématique est très élevée. Aucune généralisation n'est ainsi possible.

Parmi ces dernières, mentionnons que plus de 75 % de la clientèle de La Maison Marguerite souffrent d'une problématique de santé mentale ou de toxicomanie, 78 % des résidantes de l'Auberge Madeleine et 100 % de celles de La Maison grise de Montréal ont des problèmes de santé mentale.

Notons qu'à La Maison grise de Montréal, on dénombre une moyenne de 7 problématiques par résidante, dont la moitié est liée à la santé mentale. Les autres problématiques sont notamment la violence conjugale, sexuelle ou familiale, le jeu compulsif, etc. En fait, 14 des 27 problématiques répertoriées par l'organisme sont relatives à la santé mentale (dépression, schizophrénie, trouble de la personnalité limite, etc.). À La Maison Marguerite, 88 % des femmes présentent plus d'une problématique : majoritairement 2 ou 3. Parmi elles, 55 % présentent un problème psychiatrique.

La proportion des jeunes femmes de Passages ayant une problématique de santé mentale, diagnostiquée ou non, est de 42,3 %. Le Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal estime à 23 %, la proportion de jeunes ayant un état de santé mentale altéré.

Dans certains cas, les problèmes de VIH-Sida sont identifiés. Toutefois, le nombre de femmes atteintes étant faible, nous n'aborderons pas cette question pour éviter toute possible identification. Plusieurs organismes offrent spécifiquement de l'hébergement à cette clientèle. Encore une fois, leurs données n'apparaissent pas ici.

Selon les statistiques nationales et mixtes du Regroupement des Auberges du cœur, 14 % des jeunes hébergés sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, 27 % nourrissent des pensées suicidaires, 27 % sont habités par une grande détresse psychologique et 15 % ont tenté de mettre fin à leurs jours.

Parmi les femmes hébergées par les maisons montréalaises de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, 17,6 % ont un problème de santé mentale et 2,9 % un problème psychiatrique.

4.3 Les jeunes femmes

Globalement, les ressources spécialisées pour les jeunes en situation d'itinérance sont proportionnellement plus nombreuses que celles pour femmes en situation d'itinérance. Il en existe 16 exclusivement dans le réseau de l'itinérance : 2 sont réservés aux jeunes hommes et 12 sont mixtes.

- Les jeunes d'En Marge 12-17 sont des filles dans une proportion de 37 %.
- Au Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, un quart (25 %) des jeunes sont des filles.
- À la Maison Tangente, la proportion est de 20 %, soit 14 jeunes femmes. Or, au cours de l'année 2010-1011, 120 jeunes filles ont essuyé un refus d'hébergement, dont 82 par manque de place.
- L'Avenue hébergement communautaire héberge un tiers de jeunes filles.
- À Ressources Jeunesse de Saint-Laurent inc., les jeunes femmes représentaient près de 40 % en 2010-2011 des jeunes hébergés, soit 15 % de plus qu'en 2009-2010. En 1991, elles ne constituaient que 5 %.

Seulement 2 organismes montréalais sont réservés aux jeunes filles : Passages et L'Arrêt-Source. Ils ont respectivement accueilli 206 et 43 jeunes filles de 18 à 30 ans au cours de l'année 2010-2011.

Mais parmi les ressources d'hébergement pour femmes *adultes*, les jeunes femmes de 30 ans et moins sont aussi présentes.

Ressource	Proportion de jeunes femmes
La Maison Marguerite	13 % (entre 18 et 30 ans)
Auberge Madeleine	15 % (entre 18 et 30 ans)
La Maison grise de Montréal	19 % (entre 20 et 29 ans)
L'Escale pour Elle	30 % (29 ans et moins)
La Maison d'Athéna	28 % (29 ans et moins)
La Dauphinelle	40 % (entre 18 et 30 ans)
Maison pour femmes immigrantes	39 % (entre 18 et 30 ans)
Le Chaînon – Accueil de nuit	14 % (entre 18 et 29 ans)

Un bref portrait

Seulement en ce qui concerne les jeunes femmes de Passages, 43 % dépendent de la sécurité du revenu, 16 % sont sans revenu, 14 % sont des femmes prostituées, 81,5 % consomment de la drogue et 37,5 % ont été victimes de violence conjugale, sexuelle ou familiale. Soulignons que Passages dispose de 16 places d'hébergement de dépannage, à court et moyen terme et en séjour prolongé. Passages a connu un taux d'occupation de 81 % et a comptabilisé 426 refus au cours de l'année, dont plus de la moitié pour manque de places.

- Maison Tangente: 57 % des jeunes ont entre 18 et 20 ans, 59 % ont un problème de toxicomanie, 46 % souffrent d'isolement social, 52 % sont sans revenu. Aucun ne reçoit de contribution parentale.
- Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal : il a accueilli 40 nouvelles personnes, dont 10 jeunes filles : 80 % des jeunes sont majeurs, 85 % sans diplôme, 30 % travaillent à temps plein, 64 % ont des troubles de comportement ou manque d'habileté sociale, 44 % souffrent d'isolement social et 57 % séjournent moins de 3 mois.
- Ressources Jeunesse de Saint-Laurent : à la Maison d'hébergement, 63 jeunes ont été hébergés, dont près de 40 % de filles, 45 % ont 18 ans et moins, 79 % n'ont pas complété leur secondaire 5, 48 % viennent d'une famille éclatée, 48 % étaient sans revenu, 54 % ont trouvé un travail ou ont repris des études et 36 % quittent vers un appartement, régulier ou supervisé. En appartement supervisé, 62 % des 39 résidants sont de jeunes femmes : 69 % des résidants ont moins de 21 ans, tous et toutes ont un revenu (salaire ou allocation) et 54 % n'ont pas complété leur secondaire 5.

Les statistiques du Regroupement des Auberges du cœur, bien que nationales et mixtes, nous alimentent de certaines informations, afin d'obtenir un meilleur portrait des jeunes en situation d'itinérance. Les Auberges du cœur hébergent, soutiennent et suivent les jeunes en difficulté, parmi les plus vulnérables, dans leur parcours de vie. Elles sont réparties dans 10 régions du Québec, dont 8 sur le territoire montréalais. Sept des auberges montréalaises sont mixtes; une est réservée aux jeunes hommes. Les 7 auberges mixtes totalisent 107 places d'hébergement spécifiquement pour les jeunes filles et les jeunes hommes.

Ainsi, leurs statistiques les plus récentes nous indiquent notamment que, parmi plus de 3 000 jeunes par année qui trouvent refuge dans l'une ou l'autre des Auberges du cœur du Québec, la proportion de jeunes filles et femmes parmi l'ensemble des jeunes hébergés diffère selon leur âge. Chez les jeunes mineurs (12 à 17 ans), les jeunes filles sont majoritaires (54 %). Lorsque les jeunes atteignent la majorité (18 à 30 ans), la proportion de jeunes femmes chute à 25 %. La majorité des jeunes hébergés (67 %) sont des adolescents et de jeunes adultes de 16 et 19 ans, au moment de faire leur demande d'hébergement. De plus :

- 81 % des jeunes hébergés ont vécu des conflits familiaux, la négligence et/ou l'abandon;
- 60 % vivent en état d'indigence et de grande pauvreté;
- 35 % des jeunes d'âge mineur vivent les contrecoups d'agressions physiques ou sexuelles;
- 44 % des jeunes d'âge adulte ont des problèmes de toxicomanie.

4.4 Les femmes violentées

La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec regroupe 37 maisons d'hébergement au Québec. À titre informatif, 36 d'entre elles ont hébergé 5 777 femmes et 3 219 enfants au cours de l'année 2010-2011. Leur capacité totale est de 481 places et leur pourcentage d'occupation de 96,3 %.

Douze d'entre elles se trouvent dans la région de Montréal. Les statistiques 2010-2011 de ces 12 maisons d'hébergement nous apprennent plusieurs choses. Elles offrent 179 places, ont hébergé 2 453 femmes et 526 enfants.

Pour 42,2 % des femmes hébergées, il s'agit d'une initiative personnelle, alors que les autres ont été référées. Les femmes référées l'ont principalement été par une autre ressource d'hébergement (17,5 %) ou par S.O.S. Violence conjugale (11 %). Elles sont majoritairement âgées de 31 à 50 ans (83,2 %). Elles sont aussi majoritairement francophones (80,4 %) et 13 % sont anglophones. Montréal était le lieu de résidence de 63,9 % d'entre elles. Près de la moitié sont célibataires (48,5 %), 22 % ont un conjoint de fait et 14,9 % sont mariées. La principale source de revenus des femmes hébergées lors de leur arrivée est la sécurité du revenu (62 %), 7,9 % dépendent du revenu du conjoint et 7,1 % d'un salaire personnel.

Le tableau ci-dessous reprend les sept principaux motifs d'hébergement des femmes violentées. Il met en lumière le fait que, depuis plusieurs années déjà, les ressources d'hébergement originalement pour femmes victimes de violence conjugale ont élargi leurs horizons et ouvrent désormais leurs portes à des femmes qui vivent des problématiques de plus en plus variées.

Motif d'hébergement	Proportion	Nombre de femmes
Violence conjugale	22,2 %	1 287
Sans abri	19,0 %	1 098
Santé mentale	17,6 %	1 019
Violence autre	13,1 %	760
Toxicomanie	8,9 %	515
Difficulté de couple	3,5 %	205
Psychiatrie	2,9 %	168

Même après un séjour moyen de 21 jours, plus du quart (25,8 %) des femmes (2 453) se sont dirigées vers une autre maison d'hébergement : 8,7 % se sont tournées vers leur famille ou des amis, la même proportion s'orientait seule vers un logement, alors que 6,4 % ont été dirigées vers un appartement supervisé.

Les femmes violentées en situation d'itinérance ne sont pas hébergées uniquement par les ressources spécialisées. À l'Auberge Madeleine, 84 % des femmes ont vécu une forme de violence. À La Maison grise de Montréal, 73 % ont vécu de la violence de conjugale, 42 % de la violence familiale et 35 % ont été victime d'agression sexuelle.

4.5 Les femmes autochtones

Nous ne savons quasiment rien à propos de la proportion de femmes autochtones en situation d'itinérance, sinon qu'elle est aussi en hausse, notamment selon Femmes autochtones du Québec et Projets Autochtones du Québec. D'après le mémoire du Conseil des Montréalaises présenté dans le cadre de l'étude publique L'itinérance : des visages multiples, des responsabilités partagées de la ville de Montréal en 2008, « les femmes autochtones comptent pour la moitié (50 %) de la population autochtone vivant en situation d'itinérance (Native Friendship Centre of Montreal (2002) ».

Nous savons néanmoins que les maisons montréalaises de La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec ont hébergé plus d'une soixantaine de femmes autochtones (2,6 %).

Les statistiques du recensement indiquent qu'entre 2001 et 2006 la population autochtone montréalaise s'est accrue de 60 %, passant de 11 160 à 17 870 personnes. La population des Premières Nations a augmenté de 65 %, celle des Métis de 62 % et celle des Inuits de 31 %. En deux mots, la population autochtone est plus jeune que celle non autochtone, moins scolarisée, présente un taux de chômage plus élevé, dispose d'un revenu inférieur, vit plus souvent dans des logements nécessitant des réparations majeures et les jeunes sont plus susceptibles de vivre dans une famille monoparentale avec leur mère. Sans compter que les autochtones montréalais ont nécessairement quitté leur réserve; pour les femmes, cet exil sert souvent à échapper à la violence.

4.6 Les femmes immigrées

Les femmes immigrées hébergées par les maisons montréalaises de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec en 2010-2011 sont québécoises dans une proportion de 62,8 %. Soixante-quatre (2,6 %) femmes sont autochtones. Les femmes étrangères (31,8 %) sont de plusieurs origines ethniques. Quelques groupes sont néanmoins plus représentés que les autres : les femmes haïtiennes (14,1 %), les femmes salvadoriennes et colombiennes réunies (7,7 %), les femmes algériennes (7,6 %) et les femmes russes (4,6 %).

Parmi les femmes d'origine étrangère, 70,2 % sont citoyennes canadiennes, 7,3 % sont des immigrantes reçues, 4,7 % sont des femmes parrainées et 3,3 % disposent du statut de réfugié ou sont en attente de ce statut.

Parmi l'ensemble des ressources d'hébergement pour femmes en difficulté, les proportions sont très variables. D'une part, la localisation géographique de certaines ressources d'hébergement peut influencer la clientèle et, d'autre part, certaines sont spécifiquement destinées aux femmes immigrantes.

Ainsi, à La Maison d'Athéna, 97 % des femmes hébergées en 2010-2011 étaient issues des différentes communautés ethniques. À la Maison pour femmes immigrantes, 61 % des femmes sont nées ailleurs qu'au Canada. Elles sont principalement d'Afrique (27 %), d'Amérique du Sud (16 %) et d'Asie (12 %). Or, la Maison pour femmes immigrantes a hébergé 35 % de femmes québécoises. N'est-ce pas un indice que les femmes trouvent refuge là où cela est possible?

Les 208 jeunes femmes hébergées par Passages sont presque toutes d'une autre origine ethnique. Elles sont de 19 origines ethniques, autres que québécoise, mais les femmes haïtiennes sont surreprésentées. Au Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, 17,5 % sont d'une autre origine ethnique, dont 12 % sont issus d'une minorité visible. Dans les appartements supervisés de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent, 79 % des résidants et résidantes proviennent de l'extérieur du pays (2009-2010); c'est 29 % de plus qu'en 2008-2009.

À La Dauphinelle, 52 % des résidantes sont issues des communautés culturelles, principalement d'Afrique et d'Amérique du Sud; 44 % d'entre elles ne parlaient pas le français. À La Maison du Réconfort, 39,2 % sont d'origine étrangère: 12 % viennent du Maroc et 8 % d'Haïti. Elles sont aussi nées à Madagascar, en Moldavie, au Cameroun, aux Philippines, au Bengale, en Tunisie, au Liban et au Mexique. L'Escale pour Elle héberge 47 % de femmes issues des communautés culturelles: Amérique du Sud et Centrale (15 %), Afrique (13 %), Asie (11 %). La proportion est de 16,3 % à La Maison Marguerite.

Il est à noter que la présence de plus en plus importante de femmes immigrées en situation d'itinérance peut poser certaines difficultés aux ressources, notamment lorsque la femme ne parle ni le français, ni l'anglais. La méconnaissance de certaines réalités culturelles peut aussi constituer une difficulté en contexte d'intervention. À La Maison d'Athéna, en 2010-2001, un total de 75 % des femmes avaient une langue de communication autre que le français et l'anglais. La Maison pour femmes immigrantes a dû former des interprètes en 2010-2011 : deux en espagnol, deux supplémentaires en anglais, une en arabe, une en serbocroate et trois en swahili.

4.7 Les femmes avec leurs enfants

D'abord, lorsqu'une femme se retrouve en situation d'itinérance avec ses enfants, il n'est plus uniquement question d'elle. Les enfants aussi sont itinérants et ont aussi vécu de la violence.

Parmi les ressources étudiées, les mères accompagnées de leurs enfants sont plus présentes dans le réseau d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, puisque les maisons d'hébergement accueillant les enfants y sont plus nombreuses.

Mais plusieurs mères itinérantes sont aussi hébergées sans leurs enfants. En fait, la plupart des ressources d'hébergement en itinérance n'accueillent pas les enfants, principalement en raison des problématiques vécues par les femmes hébergées et des interventions qu'elles requièrent. L'environnement n'y est pas toujours favorable pour un enfant. À cet égard, 54 % des femmes de La Maison grise de Montréal et 50 % de celles de l'Auberge Madeleine ont mentionné avoir des enfants. On ne peut que supposer où sont leurs enfants : avec l'autre parent, avec un autre membre de la famille, dans le réseau de la Direction de la protection de la jeunesse.

Les 12 maisons d'hébergement de la région de Montréal de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec peuvent accueillir 179 personnes et leur pourcentage d'occupation est de 96,3 %. Deux types d'hébergement existent : les maisons d'hébergement mères/enfants (environ le tiers) et les maisons sans enfant.

Au total, en 2010-2011, ces maisons ont accueilli 2 453 femmes et 526 enfants. Ces derniers ont 12 ans et moins dans une proportion de 83,6 % chez les fillettes et 85,9 % chez les garçons. Les maisons d'hébergement ont par ailleurs dû refuser 8 949 demandes d'hébergement de femmes en raison du manque de places, et 2 168 autres pour des motifs différents.

Parmi les femmes hébergées dans une maison d'hébergement mères/enfants, 16,3 % n'ont pas d'enfant et 83,7 % ont un ou des enfants :

- 43,7 % des femmes sont hébergées avec leurs enfants;
- 18,8 % en ont plus d'un;
- 40 % ont des enfants qui ne sont pas hébergés.

Parmi les femmes hébergées dans les maisons sans enfant, 80,1 % sont de fait sans enfant.

À La Dauphinelle, 54 % des femmes sont hébergées avec leurs enfants, dont 45 % ont 5 ans et moins et 20 % entre 13 et 18 ans. Parmi les jeunes femmes de Passages, 15 % sont arrivées enceintes et 19,2 % affirment avoir un enfant.

Les enfants

Les 12 maisons d'hébergement montréalaises de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec ont hébergé 526 enfants en 2010-2011 (et 2 453 femmes).

Le tableau illustre le nombre d'enfants hébergés par quelques organismes.

Ressource	Nombre d'enfants	Nombre de femmes
La Maison d'Athéna	31	60
La Maison du Réconfort	47	51
Multi-Femmes	60	43
Maison pour femmes immigrantes	40	51
L'Escale pour Elle	58	46
La Dauphinelle	93	92

À La Dauphinelle, « l'exposition à la violence conjugale ou familiale est constante, tant pour les enfants hébergés en raison de violence que pour ceux hébergés en raison de difficultés autres¹⁹ ». Soulignons qu'en 2008-2009 le nombre d'enfants de cinq ans et moins hébergé par La Dauphinelle représentait 45 % du nombre total d'enfants. De ce nombre, une proportion importante d'enfants avait moins d'un an. « Lorsque la violence ou des problématiques sociales ont des conséquences importantes sur le développement des enfants », la ressource se trouve dans l'obligation de procéder à des signalements auprès des Centres jeunesse. À la Maison pour femmes immigrantes, 100 % des enfants hébergés étaient ou ont été victimes de maltraitance ou de négligence en 2010-2011.

En guise de conclusion...

Cet aperçu de la situation, qui n'est pas une analyse, ne parle ni du revenu de ces femmes, ni des raisons qui les forcent à l'itinérance, ni de leur faible scolarité (chez les jeunes particulièrement), ni de judiciarisation, ni de violence conjugale, ni du processus à l'œuvre pour sortir de l'itinérance, et la liste n'est pas exhaustive. Différents ouvrages se sont toutefois attardés à ces éléments importants.

De plus, le portrait s'attarde aux femmes en difficulté, actuellement en situation d'itinérance. D'autres femmes sont pourtant à risque de le devenir; ce qu'il faut prévenir. Certains indicateurs statistiques montréa-lais²⁰ indiquent qu'une proportion importante de femmes se trouve en situation de pauvreté ou de grande pauvreté.

Combien sont-elles?

Les données d'une fraction des organismes (15) offrant de l'hébergement aux femmes en difficulté, itinérantes ou sans-abri font état d'au moins 2 637 femmes différentes ayant fréquenté leurs ressources sur une période d'une année. Or, au total, l'estimation du nombre de places d'hébergement réservées aux femmes est d'environ 540 places.

Où sont-elles?

Partout. La durée des séjours est en hausse dans la quasi-totalité des ressources d'hébergement. Leurs taux d'occupation atteignent 100 % ou s'en approchent la plupart du temps, voire le dépassent. Ces deux conditions, à elles seules, réduisent le bassin de possibilités pour les femmes à la recherche d'un abri.

Oui sont-elles?

Qui qu'elles soient, des femmes jeunes ou âgées, handicapées, immigrées, violentées, mères, elles sont où l'hébergement est disponible. Les données partielles quant au nombre de refus semblent indiquer que les femmes doivent parfois frapper à plusieurs portes avant de se trouver un toit pour dormir.

¹⁹ La Dauphinelle, Rapport annuel de gestion 2008-2009.

Revenu disponible, proportion du revenu du ménage consacrée à l'habitation, taux de chômage et de faible revenu, dépendance aux programmes d'aide sociale et de solidarité sociale, mesure du panier de consommation, indices de défavorisation matérielle et sociale, monoparentalité, grossesse à l'adolescence, disponibilité des logements, insécurité alimentaire et manque de nourriture, détresse psychologique, etc.

La conclusion s'impose d'elle-même. Nous en savons fort peu sur la situation des femmes en situation d'itinérance, tout autant que sur leur nombre réel et en augmentation. Comment expliquer ce nombre de plus en plus important de femmes en situation d'itinérance dont attestent, en autres, de nombreux articles de presse? Un des objectifs du Forum public sur l'itinérance des femmes Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes en réunissant des chercheuses et des intervenantes était de tenter de répondre à cette question.

... et de réflexion

Une étude de la Maison de Lauberivière, un centre d'hébergement temporaire pour personnes en difficulté de Québec, a dévoilé qu'il en coûte deux fois plus cher de laisser un sans-abri à lui-même que de tout mettre en œuvre pour le stabiliser en logement. L'étude menée par l'anthropologue Karina Côté a consisté à analyser les coûts sociaux engendrés par 12 personnes itinérantes et ceux de 12 autres qui ont « quitté » l'itinérance pour se stabiliser en logement grâce à un soutien communautaire. [...] Les résultats parlent d'eux-mêmes. Ils révèlent que les services publics reliés à l'incarcération, et aux problèmes de toxicomanie ainsi que l'hébergement d'urgence coûtent en moyenne 24 700 \$ annuellement pour chaque individu. En contrepartie, un ex-sans-abri pris en charge par un organisme et stabilisé en logement subventionné coûte en moyenne 12 000 \$ par année à l'État²¹.

http://www.itineraire.ca/magazine/archives/2006/nov06_2/edito.php.

Bibliographie

- Comité de travail sur les services de santé mentale offerts aux femmes (1997). Écoute-moi quand je parle!: Rapport du comité de travail sur les services de santé mentale offerts aux femmes, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 114 p.
- Comité Femmes et Santé mentale (1998). Les balises d'une intervention respectueuse des femmes dans les ressources alternatives en santé mentale, Montréal, RASMQ, 39 p.
- Conseil des Montréalaises (2008). Mémoire présenté à la Commission permanente du Conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie dans le cadre de l'étude publique *L'itinérance* : des visages multiples, des responsabilités partagées, 31 p.
- FONTAINE, Suzanne (sous la direction) (1988). *Les femmes itinérantes : une réalité méconnue*, Publications du Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, 48 p.
- FOURNIER, Louise (2001). Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec 1998-1999, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, 142 p. et vol. 2, 131 p.
- GÉLINEAU, Lucie (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec, Québec, Regroupement de l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec et Regroupement des groupes de femmes de la région 03, 101 p.
- LABERGE, Danielle (sous la direction) (2000). L'errance urbaine, Sainte-Foy, Les Éditions MultiMondes, 439 p.
- LABERGE, Danielle, Daphné MORIN et Shirley ROY (2000). « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales », dans Laberge, Danielle (sous la direction) (2000), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy, Les Éditions MultiMondes, 439 p. (p. 84-99).
- LABERGE, Danielle, Daphné MORIN, Shirley ROY et Marielle ROZIER (2000). « Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes », Santé mentale au Québec, Dossier Itinérance, vol. XXV, n° 2, p. 21-39.
- Laberge, Roy, Morin et Rozier (2002). « Entre la survie et la sortie de la rue : le discours des femmes itinérantes », dans *Faire face et s'en sortir, vol. 1 : négociation identitaire et capacité d'action*, sous la direction de Vivianne Châtel et Marc-Henry Soulet, p. 36-45, Suisse, Éditions universitaires Fribourg Suisse, 278 p.
- ROY, Shirley Roy et al. (2007). L'itinérance en questions, Québec, Presse de l'Université du Québec, 358 p.
- OUELLETTE, Françoise-Romaine (1989). *Femmes sans toit ni voix*, Publications du Québec, Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, 89 p.
- PLANTE, Marie-Christine (2007). Lutte contre la pauvreté au Québec : le cas des jeunes femmes itinérantes, mémoire de maîtrise, École de service social, Université de Montréal, 137 p.

Autres documents de référence sur l'itinérance

- Assemblée nationale (2009). *Itinérance : Agissons ensemble*, rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec (Commission parlementaire).
- Barreau du Québec (2008). Les personnes en situation d'itinérance : détentrices de droits fondamentaux, mémoire présenté dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'itinérance.
- BELLOT, Céline et al. (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes*, Montréal, Université de Montréal.
- BURCZYCKA, Marta et Adam COTTER (2011). Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2010, composante du produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada Juristat, Ottawa, Statistique Canada (diffusé le 27 juin 2011), 26 p.
- CAMPBELL, Christine et Paul EID (2009). *La judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal : Un profilage social*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2003). *Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides*, St-Jérôme, CLSC-CHSLD des Trois-Vallées, 119 p.
- CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2007). Second regard sur l'itinérance à Laval : du constat à la mise en place de nouvelles pratiques, Montréal, 14 p.
- COLOMBO, Annamaria (2008). *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*, thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en études urbaines programme conjoint UQAM-INRS, sous la direction de Michel Parazelli, UQAM, 575 p.
- CÔTÉ, Karina et Mathieu CHAREST (2006). Les coûts financiers de l'itinérance à Québec, Québec, Maison de Lauberivière, 20 p.
- CSSS Jeanne-Mance (2008). *Le phénomène de l'itinérance* au Québec, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales lors de la Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec, 36 p.
- ÉMOND, Ariane (2000). « Sans toit ni loi », Gazette des femmes, vol. 22, n° 2 (juillet-août), p. 18-25.
- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (2008). « Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'îtinérance au féminin », mémoire déposé lors de la Commission parlementaire sur le phénomène de l'îtinérance au Québec, 26 p.
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) (2009). Dossier Noir : Logement et pauvreté au Québec, des chiffres et des visages.
- FRAPRU (2010). Femmes, logement et pauvreté : sortir du privé, un enjeu de société.
- GAGNÉ, Jean et Marjolaine DESPARS (2011). « Participation citoyenne et intervention communautaire : la Commission populaire sur la sauvegarde des maisons de chambres », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 23, n° 2, p. 65-82.

- Gouvernement du Québec (sous la direction du Ministère de la Santé et des Services sociaux) (2009). *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*, Québec, 50 p.
- LACROIX, Guy (2000). La perception des jeunes issus de l'immigration récente et des jeunes réfugiés par les intervenants en maison communautaire d'hébergement, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, sous la direction de Shirley Roy, UQAM, 164 p.
- MCLAUGHLIN, Thomas Chalmers (2009). « Women and homelessness understanding risk factors and strategies for recovery », Preble Street Reports, 13 p.
- MORIN, Alexandre (2006). Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec, Québec, Institut de la statistique du Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 134 p.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). L'itinérance au Québec Cadre de référence, Québec.
- Nouvelles pratiques sociales (1998). *L'itinérance*, Québec, Presse de l'Université du Québec, vol. 11, n° 1 (printemps).
- NOVAC, Sylvia (2002). Women's health and homelessness: A review of the literature, dans Kappel Ramji Consulting Group (2002), Common occurrence: The impact of homelessness on women's health, Toronto, Sistering.
- NOVAC, Sylvia, Joyce BROWN et Carmen BOURBONNAIS (1996). *Elles ont besoin de toits : analyse documentaire sur les femmes sans abri*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Centre canadien de documentation sur l'habitation, 86 p.
- OUELLET, Guillaume (2007). *Identité et itinérance : les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, sous la direction de Shirley Roy, UQAM, 117 p.
- POIRIER, Mario (2002). *Les problèmes identitaires du jeune adulte sans domicile fixe, dans Faire face et s'en sor-tir*, vol. 2, sous la direction de Vivianne Châtel et Marc-Henry Soulet, Fribourg, Éditions Universitaires, 278 p. (p. 213-220).
- Protecteur du citoyen (2008). *Phénomène de l'itinérance au Québec*, Québec, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, 26 p.
- Réseau d'action des femmes handicapées (2011). Les femmes en situation de handicap et le logement, fiche d'information, 3 p.
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) (2003). *Comprendre l'itinérance*, Montréal, 24 p.
- Kappel Ramji Consulting Group (2002). *Common occurrence: The impact of homelessness on women's health,* Toronto, Sistering.
- RAPSIM (2010). Rapport de la Commission populaire sur la sauvegarde des maisons de chambres Maisons de chambres en péril : la nécessité d'agir, Montréal.

- RAPSIM (2011). Balises régionales pour le financement dédié au soutien communautaire en logement social : Une diversité de pratiques à appuyer, Montréal.
- RAPSIM (2011). Répertoire des ressources en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire (4° édition), Montréal.
- RAPSIM (2011). Profilage social et judiciarisation: Portrait de la situation dans l'espace public montréalais, Montréal.
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (2004). Fiche 3.4.4 La détresse psychologique, 7 p.
- Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (2006). Pour une politique en itinérance, Montréal.
- ROY, Shirley, Roch HURTUBISE et Marielle ROZIER (2003). *Itinérance en Montérégie. Comprendre le phénomène et identifier les besoins*, Montréal, CRI, 170 p.
- SIMARD, Michel (2002). *Itinérance et grande pauvreté*, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, 14 p.
- Ville de Montréal (1987). Vers une politique municipale pour les sans-abri, Comité ad hoc (13 avril).
- Ville de Montréal (2010). Bottin des ressources offertes aux personnes autochtones de Montréal, édition 2010, direction de la diversité sociale du Service du développement et des opérations, 34 p.
- YMCA Canada (2011). Femmes, violence et itinérance, fiche d'information, 2 p. (Élections fédérales 2011).



Conseil du statut de la femme Québec ** **